



Judo Club de La Motte-Servolex et du Bourget-du-Lac

Dojo Jean-Louis Geymond – 45, rue Jean Rostand – 73290 La Motte-Servolex
Tél. : 04 79 25 98 14 – 06 52 51 99 67
judoclub.lamotte@gmail.com – www.judoclublammotteservolex.com – Facebook : JC La Motte-Servolex
N° agrément Jeunesse et Sport : 73S12805 – RNA : W73202722 – N° de Siret : 352 774 863 00026
Club fédéral labellisé France Judo



Poste à pourvoir Professeur de judo

Missions principales :

Rattaché au professeur principal, vous animez des cours de judo sur différentes classes d'âges et populations : débutants, loisirs, confirmés et compétiteurs.

Le jujitsu, le taïso et les katas sont des prestations complémentaires au judo auxquelles vous serez amené à prendre en charge le cas échéant.

La compétition fait partie d'un volet important du club, il vous sera demandé d'accompagner et coacher nos compétiteurs, suivant le calendrier saisonnier, de l'équilibrage de l'équipe des enseignants.

Nous avons également une classe sport études en partenariat avec le collège voisin. Vous serez susceptibles de prendre en charge ces élèves dans le format actuel.

Vous devrez promouvoir l'image du club et développer tous les axes complémentaires pédagogiques périphériques au judo : actions dans le scolaire et périscolaire, stages de vacances multi activités, échanges interclub multi sport, etc.

Vous aurez comme objectifs l'augmentation du nombre de licenciés, être force de propositions, faire preuve de créativité pour développer le club en phase avec le professeur principal et le bureau directeur.

Votre sens de la communication verbale ou écrite pour le reporting sera apprécié et développé si nécessaire.

Profil requis :

Vous êtes titulaire d'un CQP ou du brevet d'Etat d'éducateur sportif (B.E.E.S) ou diplôme équivalent.

Ce poste est ouvert aux débutants et confirmés. En fonction de la candidature, un ajustement sera réalisé.

Un contrat à temps partiel serait accepté

Si vous êtes intéressé(e) par ce poste, vous voudrez bien vous faire connaître le plus rapidement possible, en postulant directement sur le site internet ou par courrier papier à l'adresse du club



Judo Club de La Motte-Servolex et du Bourget-du-Lac

Dojo Jean-Louis Geymond – 45, rue Jean Rostand – 73290 La Motte-Servolex
Tél. : 04 79 25 98 14 – 06 52 51 99 67
judoclub.lamotte@gmail.com – www.judoclublammotteservolex.com – Facebook : JC La Motte-Servolex
N° agrément Jeunesse et Sport : 73S12805 – RNA : W73202722 – N° de Siret : 352 774 863 00026
Club fédéral labellisé France Judo



Descriptif du poste à pouvoir dès début septembre 2023

Le judo club de la Motte Servolex c'est :

- 480 licenciés
- Une classe départementale judo
- 1 directeur technique
- 4 professeurs diplômés
- Un staff CODIR de 15 personnes
- Une équipe de 50 bénévoles
- Un dojo de 400 m2
- Sauna / salle musculation / club house



Les responsabilités de ce poste sont les suivantes :

- Enseignement du judo sous diverses formes : apprentissage, compétition, loisir et de valeurs éducatives liées à cet art martial
- Accompagnement des judokas aux compétitions
- Organisation fonctionnelle des cours, des passages de grades, des stages, ainsi que des tâches administratives liées aux activités sportives
- Force de proposition sur les évolutions techniques et sportives
- Respecter les équipements et installations
- Assurer la gestion et la promotion de son activité
- Rendre compte à sa hiérarchie directe et indirecte
- Organisation sportive et administrative suivant le programme annuel établi en début de saison
- Reporting et retour d'expérience au CODIR avec bilan de fin de saison

Contrat annualisé sur une base hebdomadaire de 35h :

- Type **CDI** après période d'essai de 2 mois
- La période annuelle s'effectue du 1^{er} octobre au 30 septembre N+1
- Salaire brut mensuel : **1900 €** sur une base mensuelle lissée à 151.67 heures
- Salaire brut annuel : **22 800 €** pour 1820 heures
- Si objectifs atteints la première année, valorisation de **5%** possible
- CP en période de congés scolaires est de 25 jours ouvrables
- CP hors période de congés scolaire est de 35 jours ouvrables
- Période haute : 37 semaines et basse : 3 semaines modulables
- Mutuelle familiale prise en charge à 50%
- Tickets restaurant
- Chèques vacances

